

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	12 024	12 024		4 008
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total I	12 024	12 024		4 008
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Autres créances</i>	1 800		1 800	
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	449 198		449 198	221 649
<i>Charges constatés d'avance</i>	4 639		4 639	6 555
Total II	455 637		455 637	228 204
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	467 661	12 024	455 637	232 212
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Produits de tiers financeurs		
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>	108 263	67 883
Total I	108 263	67 883
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	45 309	33 875
Aides financières	60 000	30 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 008	4 008
Total II	109 317	67 883
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 053	
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 053	
Total III	1 053	
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 053	

Annexe Bilan 2022

Fonds K pour la Musique
Fonds de Dotation
1 rue Coquebert – 51100 REIMS
Siret 844 408 686 00015

6. Principes, Règles et Méthodes comptables**6.1. Période comptable**

L'exercice 2022 couvre l'année civile soit du 1er Janvier 2022 au 31 Décembre 2022.
L'exercice précédent couvrait la période du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, soit une période d'activité de 12 mois.

6.2. Référentiel comptable

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le fonds de dotation a arrêté ses comptes par application du règlement ANC n°2020-08 du 04 décembre 2020 venant compléter le règlement ANC n°2018-06 relatif au Plan Général des Comptes et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Il y a lieu de préciser que le nouveau référentiel comptable avait été mis en œuvre par anticipation en 2019.

6.3. Comptabilisation des ressources

Le fonds de dotation a vocation, à ce jour, à percevoir des dons manuels issus du Fondateur et de partenaires mécènes. Les dons sont comptabilisés au passif, comptes « 1081- Dotations consommables » dans la catégorie des fonds propres et sont passés ensuite en résultat à proportion de la part du don utilisé sur la période dans le cadre du suivi du projet, via le compte « 7532 – Quotes-parts de dotation consommable virée au compte de résultat ».

En 2022 comme en 2021, le fonds n'a pas perçu de don issu de la générosité du public.

6.4. Comptabilisation des emplois

Les dépenses menées par le fonds de dotation pour les projets, dans le cadre de son objet, sont comptabilisées en compte « 6571 – Aides financières octroyées ».

6.5. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Annexe Bilan 2022

Fonds K pour la Musique

Fonds de Dotation
1 rue Coquebert – 51100 REIMS
Siret 844 408 666 00015

7.2. Passif7.2.1. Fonds propres

Fonds Propres	Solde au début de l'exercice 2021	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice 2022
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds statutaires				
Ecart de réév. sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour objet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (Sous Total)	0	0	0	0
Fonds propres Dot. Consomptible Initiale	15 000	-	-	15 000
Fonds propres Dot. Consomptible Complémentaire	579 325	325 000	-	904 325
Fonds propres Dot Cons. Initiale virée Au RI	-	12 723	-	12 723
Fonds propres Dot Cons. Complément. virée Au RI	-	358 611	108 263	466 874
Subventions d'investissement				-
Provisions réglementées				0
Situation nette (Sous Total)	222 992	325 000	108 263	439 728

7.2.3. Etat des échéances des dettes

Dettes	Montant Brut 2022	Échéance		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataire convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (1) et dettes auprès d'établissements de crédit				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 109	14 109		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	14 109	14 109	-	-
(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice				
Emprunts remboursés au cours de l'exercice				

7.2.4. Charges à payer

Les charges à payer correspondent :

- Au solde des honoraires du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2022, soit 3 669 € TTC.

Annexe Bilan 2022

Fonds K pour la Musique

Fonds de Dotation
1 rue Coquebert – 51100 REIMS
Siret 844 408 666 00015

Ceci correspond à :

Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Notre entité a comptabilisé les contributions volontaires en nature à hauteur de 26 275 € se décomposant ainsi :

- Contribution de MHCS au titre de la prise en charge des honoraires juridiques pour le compte du fonds = 5 400 €
- Valorisation des temps passés par les fonctions supports de MHCS = 17 180 €
- Valorisation des temps passés par les fonctions supports de MH = 3 695 €

Méthodes de valorisation : temps passé x coût horaire moyen chargé

9. Autres informations**9.1. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)**

Le Fonds est dispensé d'établissement du CROD au titre de 2022.

9.2. Engagements hors bilan

Néant

9.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	7 303 € TTC
Au titre des Services Autres que la Certification des Comptes	
Honoraires totaux	7 303 € TTC

9.4. Honoraires de l'Expert-Comptable

Au titre de la mission de tenue comptable et de la présentation des comptes annuels	6 000 € TTC
Au titre de la mission juridique	3 000 € TTC
Honoraires totaux	9 000 € TTC

10. Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

En 2022, le fonds n'est pas dans l'obligation d'établir un CER.